

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 67 (1982)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

10

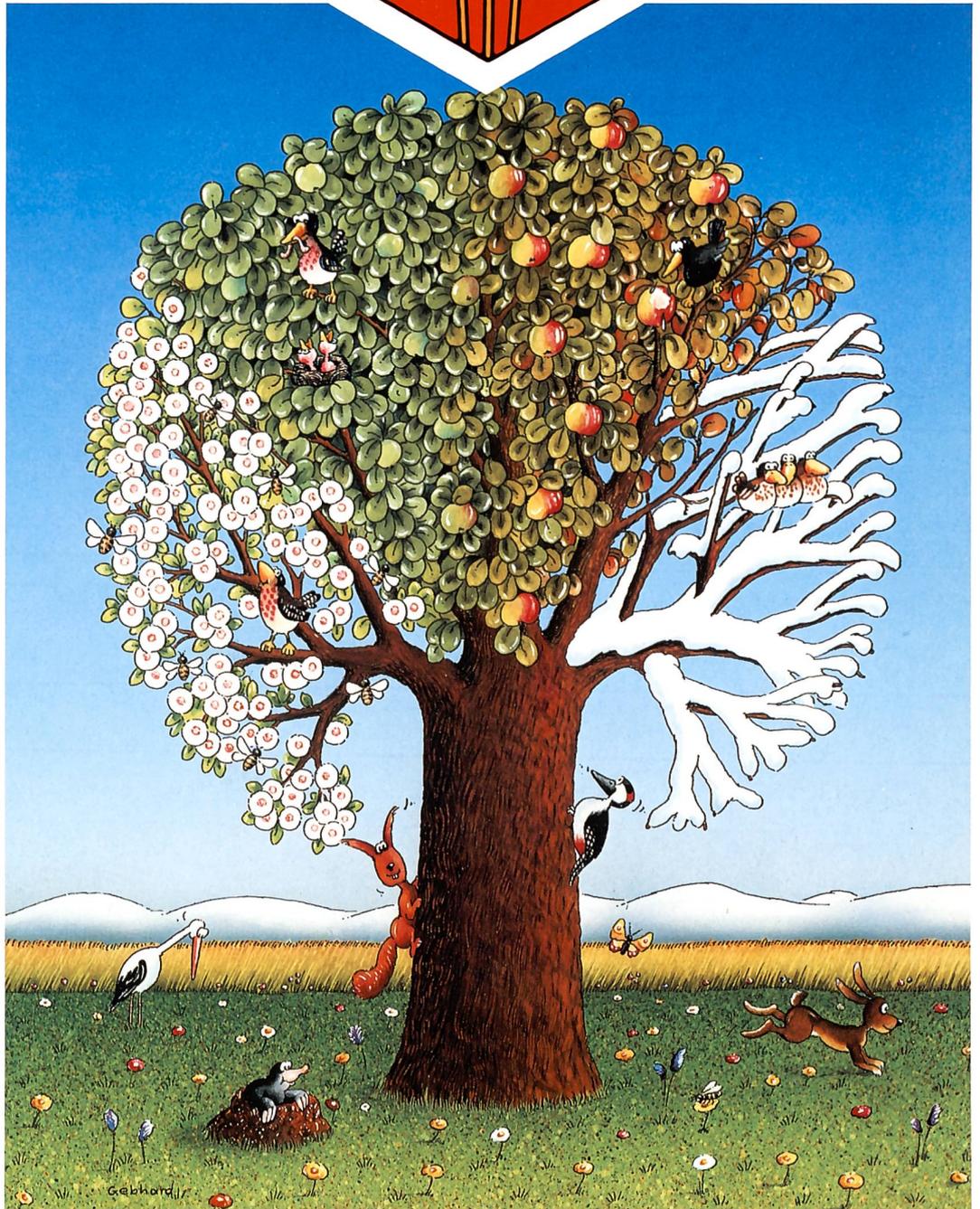
Revue publiée par l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
N° 10, octobre 1982

Le Raiffeisen Messager



**FACE À
LA NATURE**

**13^e
Concours
international
Raiffeisen
pour
la
jeunesse**



Fondation d'une Caisse Raiffeisen

La 357^e Caisse Raiffeisen de Suisse romande est née!

Péry-Reuchenette a désormais « sa » banque!

L'événement est suffisamment rare pour que «Le Messenger Raiffeisen» le commente en lui accordant quelques colonnes: la 357^e Caisse Raiffeisen de Suisse romande est née! Il s'agit de celle de Péry-Reuchenette, à cinq kilomètres de Bienna, dans la partie francophone du canton de Berne.

Une soirée mémorable

La soirée du 20 septembre 1982 sera une date du genre de celle qu'on écrit en gros caractères sur le «livre de bord» d'une Caisse Raiffeisen et à laquelle on se réfère longtemps après en se disant: «Dis, tu te souviens, le 20 septembre 1982, quand on a...»!

C'est, en effet, ce jour-là que s'est déroulée au centre communal de Péry l'assemblée constitutive de la nouvelle Caisse Raiffeisen de Péry-Reuchenette, dont la circonscription coopérative englobe encore la commune de La Heutte. Mais que de travail il a fallu abattre et que de persévérance il a fallu aux initiateurs pour en arriver à cette fameuse soirée! Nommons-les d'emblée ces initiateurs, car ils méritent notre reconnaissance: H. Rohrbach, R. Studer, M. Wermeille, W. Evalet et J. Schaad.

C'est en présence de MM. G. Pellandini, directeur-adjoint au service de l'administration centrale de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen (Saint-Gall), F. Rossé, président de la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen, G. Giauque, vice-président de ladite Fédération, M. Donzé, secrétaire de ladite Fédération, ainsi que de M. J.-L. Jabas, réviseur de l'office de révision de l'Union suisse, que les débats ont été menés.

C'est devant une trentaine de personnes de Péry et de La Heutte que M. Rohrbach, secrétaire municipal de Péry, élu président du jour, présenta l'idée de la création d'une Caisse Raiffeisen dans le village. Après une discussion nourrie, l'assemblée acceptait les statuts présentés et commentés par MM. Jabas et Pellandini.



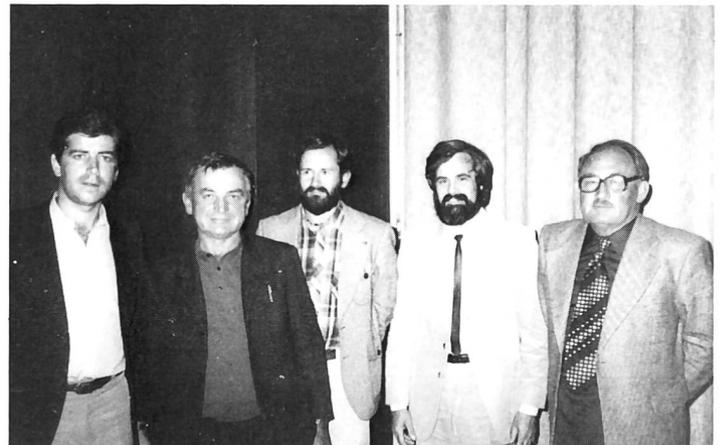
Le comité de direction (de g. à dr.): H. Rohrbach, W. Evalet, Th. Lüthi, président, M. Wermeille et J. Schaad.

Un grand succès

Les initiateurs eurent bientôt le sourire aux lèvres lorsque les adhésions (comme «membre-fondateur») commencèrent à s'amasser sur le bureau du secrétariat. Ce ne furent pas moins de 38 personnes qui, ce soir-là, adhèrent en qualité de «membre-fondateur»! Un joli succès!

Péry; M. Werner Wullschlegler, Péry.

Les deux comités vont maintenant s'atteler aux autres tâches découlant de la création juridique de la nouvelle Caisse Raiffeisen. Ils s'efforceront de nommer dans les délais les plus brefs une gérante ou un gérant à temps partiel et de trouver un local adéquat et bien situé. Les différents taux



Les statuts ont été présentés et commentés par (de g. à dr.) MM. R. Studer (du comité d'initiative), F. Rossé (président de la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen), J.-L. Jabas (réviseur) et G. Pellandini (sous-directeur à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen à Saint-Gall).

Puis, étape suivante, il s'agissait de constituer et d'élire les organes dirigeants de la nouvelle Caisse Raiffeisen, notamment un comité de direction et un conseil de surveillance. Après discussions et examen des diverses propositions, les ayants droit au vote élirent les personnes suivantes:

Comité de direction:

M. Thierry Lüthi, Péry, président; M. Willy Evalet, Péry; M. Hansueli Rohrbach, Péry; M. Josef Schaad, Péry; M. Marcel Wermeille, Péry.

Conseil de surveillance:

M. Jean Thomet, La Heutte, président; M. Rémy Studer,

d'intérêts débiteurs et créanciers devront également être fixés d'un commun accord avec la direction de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen. L'ouverture de la nouvelle Caisse Raiffeisen de Péry-Reuchenette est prévue pour le début de l'année 1983 déjà!

La rédaction du «Messenger Raiffeisen», ainsi que tous ses lecteurs et lectrices, s'associe aux félicitations envoyées aux initiateurs et leur souhaite une intégration rapide et sympathique au sein de l'institution Raiffeisen!

Editorial

Place aux jeunes!

Une fois n'est pas coutume: nous aimerions, ce mois, nous adresser spécialement aux jeunes de toutes les régions de Suisse romande.

*Le prétexte en est le lancement de la treizième édition du «**Concours international Raiffeisen pour les jeunes**», dont le thème est des plus intéressants et des plus actuels aussi: **FACE À LA NATURE.***

Les cris d'alarme lancés par les défenseurs de la nature et de l'environnement se succèdent — lisez donc ce que nous ont dit MM. Pierre Lang et Philippe Roch — mais avant de «réagir» et d'«agir», il faut «connaître» notre environnement et ses secrets. C'est là le but de ce 13^e concours: donner l'occasion à tous les jeunes de 6 à 18 ans de se familiariser avec la nature — au sens large — qui les entoure et de permettre à leur imagination de s'exprimer sous la forme de dessins.

Plus de 25 000 établissements bancaires en Europe et au Canada participent à ce concours. Jusqu'ici, la participation suisse a été, chaque année, d'un bon niveau, tant du point de vue de la qualité des travaux que de celui du nombre de réponses reçues. Cependant, nous formulons le vœu que les jeunes de Suisse romande soient encore plus nombreux cette année à participer à notre Concours international Raiffeisen!

Aidez-nous donc, chers lecteurs, à faire connaître le Concours 1982/83 auprès des jeunes de votre localité; parlez-en à l'instituteur ou à l'institutrice de votre village! Et, surtout, n'hésitez pas à nous demander des exemplaires supplémentaires du présent numéro du «Messenger Raiffeisen» et les autres documents que nous vous offrons en page 4! Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt!

Jean-Louis Emmenegger
Rédacteur responsable

Sommaire

Péry-Reuchenette a désormais «sa» banque!	2
13^e Concours international Raiffeisen pour la jeunesse 1982/83	4
Sauvez les forêts tropicales	6
Enfants proches de la nature: Panda-club	8
L'interview du mois	10
Nos montagnes se dépeuplent	11
Chronique économique	12
Le savez-vous?	13
La 40^e assemblée générale de la Coopérative de cautionnement	14
Nouvelles des Caisses affiliées	16
Nous avons lu pour vous	21
Humour... et mots croisés	22

*Couverture: Affiche du 13^e Concours international Raiffeisen pour la jeunesse.
(Dessin de Gebhard)*

Rédaction

Jean-Louis Emmenegger
rédacteur responsable
case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/26 96 86

Administration

Service des abonnements
et des mutations d'adresses
case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/26 96 86

Impression

Imprimerie Corbaz S.A.
av. des Planches 22
1820 Montreux
Tél. 021/62 47 62

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A.
place Bel-Air 2
1000 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Le Concours international Raiffeisen



Pour la 13^e édition de ce Concours, c'est le thème suivant qui vous est proposé :

FACE À LA NATURE

Comité de patronage suisse

Hans Hürlimann	Conseiller fédéral, chef du Département de l'Intérieur
Fritz Hug	Artiste peintre
Pierre Lang	Journaliste, Télévision suisse romande
Anne Petitpierre	Présidente du World Wildlife Fund Suisse
Willy A. Plattner	Président de la Ligue suisse pour la protection de la nature
Hans A. Traber	Collaborateur libre de la Télévision suisse

Tu aimerais participer à notre Concours? Alors... découpe ce talon et glisse-le dans une enveloppe adressée ainsi: Concours Raiffeisen, case postale 206, 1000 Lausanne 6.

J'aimerais en savoir plus concernant votre Concours Raiffeisen «FACE À LA NATURE»! Veuillez, je vous prie, m'envoyer gratuitement:

- exemplaire(s) du prospectus du Concours
- exemplaire(s) de l'autocollant
- exemplaire(s) de l'affiche A2 (42 x 59 cm)
- exemplaire(s) du «Dossier-Concours 1982/83»
- exemplaire(s) de la liste d'ouvrages, de brochures et de films sur le thème de la nature

Nom: Prénom:

NPA: Lieu:

Pourquoi les oiseaux savent-ils voler?

Pourquoi la buse voit-elle 8 fois mieux que l'homme? D'où la fourmi prend-elle la force de soulever 10 fois son poids?

Comment l'abeille fait-elle son miel?

Pourquoi la fleur se transforme-t-elle en fruit?

Comment l'érable sait-il quand il doit colorier ses feuilles?

Qui d'entre vous peut expliquer les secrets de la nature? Vivez avec la nature! Observez les innombrables miracles, petits et grands, qui nous entourent. Chacun d'entre eux cache une vraie aventure, qui n'attend que d'être découverte par vous!

Qu'attendez-vous? Le pays des merveilles — la nature — se trouve devant votre porte!

Plus de 25 000 établissements bancaires en Europe et au Canada organisent ce Concours pour la jeunesse. Ils vous offrent la possibilité d'y participer et vous souhaitent d'ores et déjà bonne chance!

Règles du jeu

Tout enfant ou jeune de 6 à 18 ans a le droit de participer, même simultanément, à tous les concours. Toutes les solutions correctes envoyées ou rendues à temps prendront part au tirage au sort. Les travaux de peinture seront jugés par un jury neutre au niveau local (seulement en partie), national et international. Les décisions du jury ne pourront être contestées. Le recours à la voie juridique n'est pas possible. Les participants au concours de peinture doivent certifier qu'ils sont l'auteur même du travail envoyé, et que celui-ci peut être publié. Il n'est malheureusement pas possible de rendre les travaux reçus. Vous serez sans doute contents de savoir que vos travaux seront exposés. Tous les gagnants seront dûment avisés. La contre-valeur des prix ne peut pas être payée en espèces.

Dernier délai d'envoi aux Caisses et Banques Raiffeisen: 15 décembre 1982!

pour la jeunesse 1982/83 est lancé!

Questions sur la nature

Participez donc à ce «quiz» intéressant! Montrez votre savoir-faire! Vous aurez certainement beaucoup de plaisir. Vous n'avez qu'à résoudre

les quatre problèmes attribués à votre catégorie d'âge (6-10 ans, 11-14 ans, 15-18 ans). Il suffit ensuite de transcrire les mots dans les

cases prévues et de noter les lettres marquées par des chiffres sur votre coupon-réponse. C'est tout!

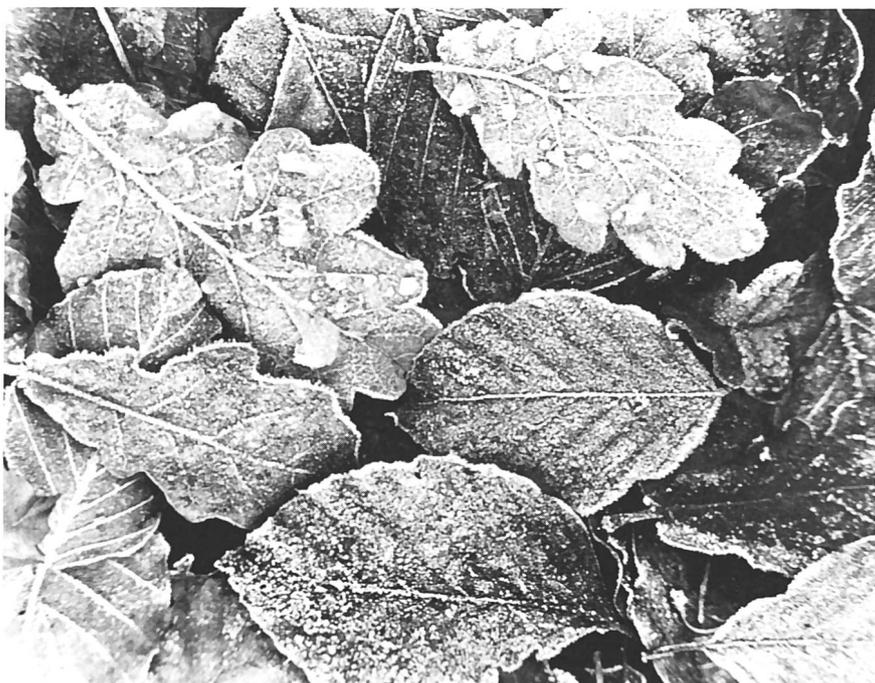


Photo Ch. Sonderegger

Concours de dessin

Pour tous les jeunes de 6 à 18 ans

1^{er} groupe - jusqu'à 10 ans

Peins la fleur, l'arbre, l'animal ou le paysage que tu préfères!

Par exemple, une très jolie fleur que tu es en train de sentir. Un tout vieil arbre avec son écorce noueuse et son feuillage immense. Un animal, que tu aimerais bien avoir pour ami. Ou un paysage qui te plaît. Et pourquoi pas t'y ajouter toi-même?

2^e groupe - 11 à 14 ans

Peins ce qui t'impressionne tout spécialement dans la nature

Va dans la nature, trouve-toi un pré multicolore, plein de vie. A l'intérieur de la forêt — dans une clairière — où tu peux observer des animaux. Ouvre tes yeux! Partout — à la maison, dans la cour, chez le jardinier, chez le paysan, au zoo — car partout il y a beaucoup de choses à observer. Et ce que tu vois peut être utilisé comme thème pour ton tableau.

3^e groupe - 15 à 18 ans

Peins de quelle façon tu peux aider la nature

Partout où les animaux et les plantes encourent des risques pour leur santé, les hommes sont également en danger. Peins un tableau démontrant de quelle façon tu peux, tout comme chacun d'entre nous, aider la nature en réfléchissant un peu. Il s'agit surtout de penser avant de jeter, arracher, brûler ou casser volontairement des choses. Ton tableau est censé être une invitation à renoncer désormais à ces actes gratuits.

Des prix, des prix... et encore des prix!

● Voyage en Islande et au Groenland avec le professeur Harrer

A la découverte des descendants des «Wikings»! Les lauréats âgés de 15 à 18 ans partiront deux semaines en Islande, avec excursion au Groenland. L'odyssée commencera à Reykjavik: glaciers prodigieux - sources chaudes - geysers - volcans - oiseaux rares - fleurs - plantes et marais. Moments romantiques, rencontres internationales: n'est-ce pas merveilleux?

● Camp international des jeunes avec Toni Sailer

9 jours de vacances aventureuses pour les lauréats de 11 à 14 ans. Ils partiront pour l'Autriche, au paradis de la nature «le Dachstein». Il va sans dire qu'ils recevront un équipement de montagne. Le programme comprend: observation de la nature - comportement correct en terrain sans chemin - construction d'un bivouac - météorologie. Et encore: des soirées en cabane et des jeux passionnants. Le «lieu de ralliement» sera la «Guttenberghaus» à 2137 m d'altitude.

● Une maisonnette pour le jardin pour enfants de 6 à 10 ans

Une maisonnette en bois massif est le 1^{er} prix pour les jeunes lauréats. Avec une surface d'environ 2,50 x 1,80 m, elle peut être mise dans n'importe quel jardin. Existe-il quelque chose de plus fascinant pour jouer qu'une «propre maison»?

● ... et beaucoup, beaucoup d'autres prix fantastiques!!!

Nous vous souhaitons bonne chance!

Une campagne internationale du WWF

Sauvez les forêts tropicales

Philippe Roch (WWF Suisse)

La moitié des espèces animales et végétales vivent en forêt tropicale humide. Elle ne couvre déjà plus que le 60 % de sa surface originelle et disparaît à un rythme de 100 000 km² par an. Le WWF lance une vaste campagne internationale pour la sauvegarde des forêts tropicales humides et de leurs habitants.

Haricots inconnus

85 % de l'alimentation mondiale repose sur 8 espèces de plantes. Des dégénérescences, des maladies peuvent très rapidement provoquer des dégâts catastrophiques dans un système si simplifié. Pour régénérer les cultures en pays tempérés et surtout pour développer la culture de plantes adaptées aux pays tropicaux, l'humanité aura de plus en plus besoin de puiser dans l'immense réservoir génétique des forêts tropicales humides.

Seulement 1 % des 2 à 4 millions d'espèces qui vivent en forêt tropicale ont été étudiées quant à ce qu'elles peuvent apporter à l'humanité. Sans réaction à la tendance actuelle, 1 million de ces espèces auront disparu à la fin du siècle.

En Papouasie — Nouvelle-Guinée, une étude a révélé l'existence de 251 espèces d'arbres fruitiers comestibles, dont seulement 43 sont cultivées.

Jusqu'en 1970, personne ne connaissait le haricot ailé, une légumineuse très riche en protéines. En 1980, le haricot ailé était cultivé dans 50 pays tropicaux. Ce ne sont pas des botanistes qui l'ont découvert, mais les indigènes des forêts de Papouasie — Nouvelle-Guinée.

L'Amazone abrite 2500 espèces de poissons, source traditionnelle de protéines pour les indigènes.

L'érosion qui suit les défrichements charge les cours

d'eau en boues et sels minéraux qui compromettent la reproduction des poissons.

Sur un sol très fragile

La diversité de la vie en forêt tropicale est paradoxalement due à la pauvreté du sol. L'Amazonie par exemple repose sur de très anciennes alluvions (Terra firme) complètement lessivées. Seule une mince bande inondable par les cours d'eau est plus riche : la Varzea, car elle reçoit les alluvions des Andes, montagnes récentes à l'échelle géologique.

Sur ces terres pauvres, la vie a dû inventer des mécanismes très raffinés et complexes pour se maintenir. Tout le carbone, tous les sels minéraux assimilables se trouvent dans les plantes et dans les 20 premiers centimètres du sol. En dessous : pas de racine, rien que de l'argile inerte.

Les feuilles des arbres se couvrent de mousses qui absorbent les sels contenus dans l'eau de pluie. Au sol, les déchets sont pris en charge par des champignons directement en contact avec les racines. L'eau qui filtre à travers la couche de 20 cm de racines en sort littéralement distillée : tout se récupère. Même l'eau est recyclée plusieurs fois. Sur l'Amazonie, d'est en ouest, la même goutte d'eau est recyclée 5 fois par une succession d'évaporations et de pluies.

Il n'y a pas de pullulation en forêt tropicale humide. Cha-

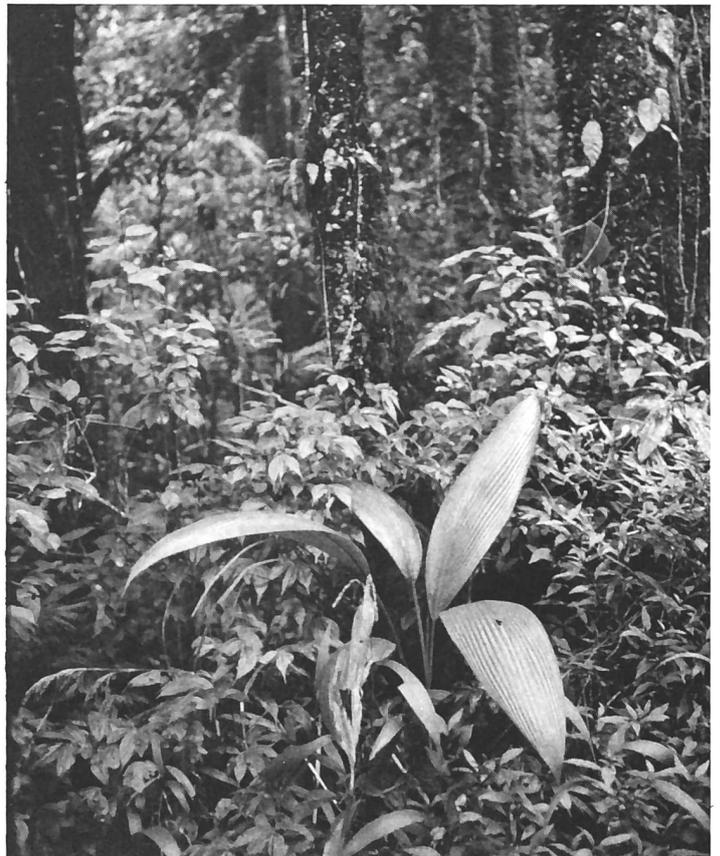
que espèce est représentée par un petit nombre d'individus très dispersés.

Bien que les forêts tropicales humides forment une grande ceinture verte, maintenant sérieusement mitée, autour de la terre, de part et d'autre de l'équateur, chaque région est biologiquement différente. Au cours de périodes plus froides et plus sèches que la nôtre, les forêts tropicales se sont retirées en îlots dispersés qui ont évolué séparément et différemment. Lorsque les conditions se sont améliorées, ces îlots se sont rejoints, mais ont gardé leur originalité. C'est ainsi que 65 % des mammifères et 15 % des plantes de l'île de Sibérut (Indonésie) ne vivent que là, comme les 30

lémuriens de Madagascar ou les 17 espèces de primates de la côte atlantique du Brésil. Détruire un morceau seulement de forêt tropicale humide conduit à la perte irrémédiable d'espèces vivantes.

Du sable dans les hamburgers

Les indigènes des forêts tropicales humides (8 millions en Amazonie au XVI^e siècle, plus que 200 000 aujourd'hui) ont appris à vivre de la forêt et avec elle. Ils défrichent de petites surfaces, cultivent pendant un an puis défrichent plus loin, ne revenant sur place que beaucoup plus tard. La forêt complète leur nourriture par



A Ujung Kulon, en Indonésie.

Photo WWF



En Indonésie.

Photo WWF

la cueillette, la chasse et la pêche et les petits espaces défrichés sont rapidement reconquis par la forêt. Dans un tel système, des millions d'humains ont vécu pendant des millénaires, sans épuiser le milieu.

Plutôt que de les écouter et appliquer leurs techniques en les améliorant, l'homme du XX^e siècle dialogue avec la forêt au moyen de bulldozers, de tronçonneuses et de feu. Le résultat: la forêt tropicale humide recule de 20 à 40 hectares chaque minute, jour et nuit, toute l'année. Et la mort ou la misère s'installe chez ses habitants.

En 1970, le gouvernement brésilien a ouvert le chantier de la « Transamazonienne » pour installer 100 000 familles paysannes miséreuses du Nordeste. Quelques milliers seulement sont venues et beaucoup ont abandonné. L'Amazonie a alors été livrée aux compagnies multinationales et riches propriétaires pour exploiter les mines et cultiver le sol.

Des fermes de dizaines de milliers d'hectares ont été installées, pour brûler la forêt et développer des

troupeaux de bovins. La pâture est maigre et le sol se dégrade vite: bientôt, ce sera le désert.

L'humanité va se casser les dents à manger ces hamburgers à odeur de désert.

Gaspillage du bois

Les forêts tropicales sont aussi défrichées pour l'exploitation du bois. Bien que la production commerciale de bois tropical ne dépasse pas 10% de la croissance potentielle des arbres, la forêt recule. Cela provient de ce que pour exploiter 5 à 20 m³ de bois, un hectare entier est saccagé. Souvent, les paysans sans terre, rejetés par les grands exploitants agricoles tournés vers l'exportation, occupent des terres défrichées et achèvent de les épuiser. Depuis la disparition de 80% de ses forêts, Madagascar doit importer du riz, la nourriture de base de ses habitants. Les modifications climatiques et hydrologiques provoquent l'érosion et l'ensablement des cultures.

Le Nigeria était, au début des années 60, le principal fournisseur de bois tropical

de la Suisse: il ne livre plus un stère et c'est la Côte-d'Ivoire qui a pris sa place. Dans ce pays, le défrichement atteint 10% par an.

La plus grande partie des forêts indonésiennes, qui représentent 10% de toutes les forêts tropicales humides du monde, sont livrées à des sociétés commerciales. Les conditions d'exploitation et de replantation sont rarement respectées.

A ce rythme, toutes les forêts tropicales du monde, en dehors des réserves et des parcs, auront été dégradées ou éliminées au début du XXI^e siècle.

Les projets du WWF

Face à l'ampleur des atteintes aux forêts tropicales humides, le WWF et l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) ont réuni une quarantaine de projets de sauvegarde pour les cas les plus urgents. Il s'agit d'empêcher certaines espèces animales et végétales de disparaître.

Ces projets se concentrent sur trois régions principales:

- la **côte atlantique du Brésil** ne possède plus que 2% de ses forêts originelles. Dans les quelques lambeaux qui subsistent vivent entre autres 17 espèces de

primates (singes) tous en voie de disparition. Les projets du WWF au Brésil consistent à inventorier les forêts qui subsistent, créer des réserves dans les endroits les plus intéressants et mettre sur pied une surveillance efficace de ces musées vivants.

- A **Madagascar**, les réserves créées sont mal protégées. Il faut mieux les délimiter sur le terrain et les surveiller. Les forêts exploitées doivent être gérées de façon à les conserver à long terme. Des replantations doivent être entreprises.

- En **Indonésie**, un contrat est signé entre le WWF et le gouvernement pour la création de vastes réserves forestières. Ces dernières années, les réserves indonésiennes ont passé de 3 à 10 millions d'hectares.

Une campagne internationale

Le WWF Suisse a décidé de lancer une vaste campagne pour la protection des forêts tropicales. Chacun peut aider en s'informant (voir talon) et en versant une contribution (WWF, CCP 80-228, Zurich).

■

Talon à découper et à renvoyer au
**WWF Suisse, case postale 172,
1213 Petit-Lancy 2**

— — — — — 
Veuillez m'envoyer:

..... **brochure(s) de 32 pages en couleurs
« Forêt tropicale humide »**

..... **brochure(s) de 40 pages en couleurs
« Peuples des forêts tropicales »**

Je joins pour chaque brochure Fr. 2.— en timbres-poste neufs.

Voici mon adresse :

Nom: Prénom:

Adresse:

N° postal: Localité:

Enfants proches de la nature: Panda-Club

Philippe Roch (WWF Suisse)

Le WWF Suisse est la plus grande organisation de jeunesse du pays, avec 65 000 membres en dessous de 20 ans. Il prévoit en 1983 un développement spectaculaire de ses activités pour les jeunes.

La nature partenaire

La spontanéité du jeune enfant dans la nature est révélatrice: curiosité, joie, échanges, expériences, respect sont des qualités innées, naturelles. La nature contient toutes les recettes pour construire une vie humaine harmonieuse. Elle est un partenaire loyal et lorsque la vie déçoit, décourage, l'adolescent et l'adulte retrouvent auprès de la nature la paix et les forces nécessaires. Cela n'est possible que si la nature est restée suffisamment proche de notre cœur. Proche physiquement grâ-

ce à une protection suffisante des espaces naturels. Proche psychologiquement grâce à une complicité entretenue entre la vie sauvage et nous-mêmes.

Le WWF agit sur ces deux plans: pour assurer un environnement naturel riche, il intervient pour la protection de biotopes et contre les excès de la politique et de l'économie encore trop peu soucieux de l'environnement. Pour développer les liens entre l'homme et la nature, il développe les **Panda-Clubs**, qui regroupent des jeunes et des moniteurs pour diverses activités.

Les camps nature

Depuis des années, les sections cantonales du WWF organisent des camps en pleine nature pour les enfants. Dès 1983, ces camps prendront un important développement.

Ces camps sont conçus dans un esprit de famille où l'on développe la solidarité. L'équipe est petite (20 enfants pour 5 moniteurs) et chacun prend la responsabilité de la bonne marche du camp. Les repas sont préparés en équipe et la plus large place est faite à la découverte spontanée dans la nature. Très vite les enfants se passionnent pour la vie qui les entoure: insectes, oiseaux, reptiles, fossiles, plantes, minéraux, etc. Les plus timides s'ouvrent aux autres, les plus terribles prennent en charge les petits et en quelques jours, un monde hétéroclite devient une grande famille harmonieuse.

L'étude de la faune et de la flore, et des relations écologiques avec le sol, le climat et les activités humaines passées et présentes forment une part importante de l'activité des camps. La créativité, le jeu, la détente

et le repos sont aussi de la partie, souvent mêlés à l'étude.

Un journal pour les jeunes

Le WWF compte 65 000 jeunes parmi ses 130 000 membres. Pour s'adresser plus directement aux plus jeunes, il a créé à titre expérimental **un journal «Panda-Club»** qui leur est spécialement destiné. Le premier numéro a provoqué un raz-de-marée. Plus de 10 000 lecteurs ont écrit au WWF pour se réjouir de cette création. Ce journal devient ainsi un lien entre les jeunes et l'organisation centrale et entre les jeunes eux-mêmes. Il comprend des articles de fond, des jeux, des blagues et une tribune pour les suggestions et les appels des jeunes.



L'observation de la nature.

Photo WWF



Actifs... et responsables!

Photo Ph. Roch

Dans chaque quartier un Panda-Club

Les activités des **Panda-Clubs** du WWF ne se limitent pas à des camps. Des groupes de jeunes prennent naissance partout où une équipe de jeunes, sous la houlette d'un enseignant, d'une mère de famille, d'un adulte qui aime les enfants, décide de s'engager pour la nature.

Ces groupes sont encore trop peu nombreux et le WWF veut en provoquer la création dans chaque village et chaque quartier! Programme en vue:

- sorties pour mieux connaître la nature,
- étude de biotopes proches,
- concours, expositions sur la nature de la commune,

- appel aux parents et aux autorités pour protéger ou créer des zones sauvages,
- entretien de biotopes,
- invitation de conférenciers et projection de films.

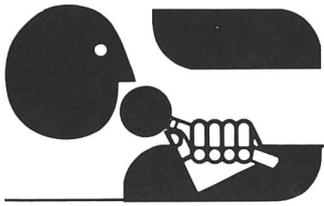
Il n'en existe pas encore dans votre quartier? Alors, réunissez vos enfants et leurs amis et commencez!

Pour créer un Panda-Club: téléphonez au WWF (022/92 55 33) et demandez M^{lle} Anne-Marie Krauss!

Ceux qui œuvrent pour protéger notre environnement

Des adresses utiles pour en savoir davantage

- Office fédéral pour la protection de l'environnement
Schwarztorstrasse 53
3007 Berne
Tél. 031/61 93 11
- Ligue suisse contre le bruit
Rebhaldensteig 19
8700 Küsnacht
Tél. 01/910 59 84
- Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage
Case postale 1987
3001 Berne
Tél. 031/61 80 81
- Ligue suisse pour la protection de la nature
Secrétariat romand
Chemin de la Source 2
1009 Pully
Tél. 021/28 58 56
- Protection de la nature et des sites
Riponne 10
1005 Lausanne
Tél. 021/44 11 11
- Institut suisse de la vie
6, rue Saint-Ours
1205 Genève
Tél. 022/29 99 29
- Association pour la sauvegarde de l'hygiène de l'eau et de l'air
Spanweidstrasse 3
8006 Zurich
Tél. 01/363 49 22
- Protection suisse des animaux
Birsfelderstrasse 45
4052 Bâle
Tél. 061/41 21 10
- Association suisse pour le plan d'aménagement national
Case postale 351
2001 Neuchâtel
- Les Amis pour le Futur
Secrétariat romand
M^{me} Edith Udriot
2105 Travers
Tél. 035/63 20 75
- Fondation suisse pour la protection active de l'environnement
Kramgasse 7
3000 Berne 8
Tél. 031/22 82 32
- Société suisse pour la protection du milieu vital
Merkurstrasse 45
8032 Zurich
Tél. 01/32 28 26
- Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
Rabbentalstrasse 45
3013 Berne
Tél. 031/42 65 11
- World Wildlife Fund (WWF)
Secrétariat romand
Case postale 172
1213 Petit-Lancy 2
Tél. 022/92 55 33



«L'interview du mois»

Pierre Lang, journaliste et producteur à la Télévision suisse romande

Le Messager Raiffeisen: Les médias nous informent de plus en plus souvent d'atteintes à la nature et de menaces de disparition d'espèces d'animaux: la situation est-elle dramatique?

M. P. Lang: Dramatique, peut-être, tout dépend de la signification que vous donnez à cet adjectif! Ce qui est sûr, en tous les cas, c'est que les gens, en général, ne se rendent absolument pas compte de la gravité du problème, lequel est, par ailleurs, planétaire. D'année en année, la situation empire, malheureusement. Les gens sont trop négligents et ils se désintéressent trop de leur environnement. En conséquence, la nature se dégrade et certaines espèces d'animaux disparaissent à tout jamais.

Le Messager Raiffeisen: Mais des lois destinées à protéger l'environnement et la nature existent pourtant chez nous comme dans les autres pays!

M. P. Lang: Bien sûr, il existe quantité de lois, mais elles ne sont pas appliquées. Comme chacun sait, «les lois sont faites pour être transgressées», hélas. Prenez le cas de la Convention de Washington interdisant la pêche à la baleine: cette Convention n'empêche nullement les pays signataires de la violer jour après jour. Prenez le cas de certains pays d'Afrique où l'éléphant est un animal pro-



M. Pierre Lang.

tégé: même certains chefs d'Etat font du trafic avec l'ivoire pour s'enrichir...

Le Messager Raiffeisen: Où en est-on en Suisse? La nature est-elle bien protégée chez nous?

M. P. Lang: La loi suisse est assez bonne. Les autorités sont décidées à l'appliquer plus scrupuleusement à l'avenir, mais je doute personnellement qu'elles y parviennent. Les modalités d'application sont trop compliquées et le personnel chargé de veiller au respect de la loi est trop peu nombreux. Même si, à mon avis, notre loi ne va pas encore assez loin, elle représente une étape importante. Un immense effort d'informa-

tion devrait être entrepris afin de sensibiliser toutes les couches de la population.

Le Messager Raiffeisen: A quoi attribuez-vous le succès de vos émissions de télévision «Rendez-vous» et «Escapades»?

M. P. Lang: Je pense que la nature est un thème qui «accroche» mieux les téléspectateurs que d'autres. Mais j'accorde énormément d'importance à la façon d'aborder le thème de l'émission: j'essaie, autant que possible, de rendre les gens responsables, en m'adressant personnellement à eux. Chaque émission m'apporte d'ailleurs un volumineux courrier, auquel je réponds de la manière la plus complète.

Le Messager Raiffeisen: Que peuvent faire les jeunes?

M. P. Lang: Les jeunes? C'est mon espoir! La nature, les animaux, l'environnement, tout cela les intéresse. Ce sont principalement des jeunes qui m'écrivent, qui me téléphonent. Ils aimeraient se rendre utiles, ils aimeraient agir. C'est pour répondre à leurs demandes que j'ai lancé l'idée du «carrefour des bonnes volontés». Grâce à cette action, cet été, plus de 150 jeunes, essentiellement des jeunes citadins, sont allés travailler chez des agriculteurs et ont pu ainsi se familiariser avec les travaux de la ferme. Le succès de cette initiative ayant dépassé nos prévisions, nous allons probablement renouveler cette expérience l'an prochain. Toutes les initiatives prises pour satisfaire la curiosité et l'intérêt des jeunes méritent d'être soutenues: ce sont les jeunes qui changeront quelque chose! Dans ce sens, je salue l'initiative de l'institution Raiffeisen de lancer, sur le plan européen, un concours pour les jeunes. Je souhaite vivement que les jeunes de Suisse romande soient très nombreux à participer à votre concours «Face à la nature»!

Le Messager Raiffeisen: M. Lang, nous vous remercions.

(Propos recueillis par
J.-L. Emmenegger)



Nos montagnes se dépeuplent

Cri d'alarme du Groupement suisse pour la population de montagne (SAB)

La population totale de toutes les communes sises entièrement en montagne n'a que très peu augmenté depuis le début de ce siècle. En même temps, la population totale de la Suisse a passé de 3,3 millions à 6,4 millions. L'augmentation pour l'ensemble du pays dépasse donc 90%. Le cri d'alarme lancé prend de nouvelles dimensions par le fait que les autorités fédérales se montrent beaucoup plus critiques que jusqu'ici à tous les niveaux.

C'est avec ces considérations que M. Gion Clau Vincenz, président du Groupement suisse pour la population de montagne (SAB) a ouvert l'assemblée le vendredi 27 août 1982 devant environ 200 délégués, hôtes et de nombreux représentants des autorités et de la presse.

La situation actuelle — ainsi s'exprima l'orateur — nous contraint à attirer l'attention des concitoyennes, des concitoyens et des autorités, sur le fait que la population de montagne ne représente plus qu'une petite minorité, mais qui tient cependant à participer activement à la vie politique. D'ailleurs, cette lutte est dans l'intérêt du peuple tout entier, puisqu'elle vise à maintenir un espace vital indispensable à notre société industrielle.

Ensuite, ce fut au tour de M. Jörg Wyder, directeur du SAB, de prendre la parole. Le 3 février 1982, le Conseil fédéral a présenté un message concernant un deuxième «programme d'impulsion». Le SAB regrette que les mesures proposées ne prennent pas en considération les besoins des cantons de montagne.

Dans le cadre du trafic routier, nous demandons également l'intégration des régions de montagne dans la nouvelle affectation des droits de douane sur les carburants. Les frais élevés causés par le développement du réseau routier cantonal et communal désavantagent les régions périphériques. En présentant la situation agricole actuelle, M. Wyder a dit: «Les critiques toujours plus fortes

envers l'Union suisse des paysans et la politique agricole officielle ont conduit à l'élaboration d'un nouveau cours de la politique agricole. Le SAB est prêt à collaborer sur la base de ces nouvelles thèses. Toutefois, si elles n'amènent pas de solutions aux problèmes actuels, nous reviendrons sur nos revendications initiales. En ce qui concerne la production animale, la situation actuelle (le bétail d'élevage et de rente produit en montagne avec du fourrage d'exploitation a de la peine à être commercialisé, tandis que des producteurs d'animaux sans base fourragère propre bouchent tous les canaux d'écoulement) ne peut être définie que comme grotesque.»

Ensuite, le chef de programme au Fonds national de la recherche, M. Ernst A. Brugger, dans son exposé, a présenté quelques données importantes sur l'indépendance et la dépendance des régions de montagne. Les premiers résultats du dernier recensement fédéral montrent que la population a diminué dans 31 des 53 régions définies par la LIM: dans presque toutes, il y a une tendance à la concentration. Si, de 1950 à 1970, la concentration s'est faite entre les régions, de 1970 à 1980, elle s'est produite à l'intérieur de ces régions. Le 47% des forces de travail de l'industrie suisse était occupé en 1975 dans de petites et moyennes exploitations de montagne.

Au sujet de l'évolution agricole, M. Brugger affirma: «Chaque semaine, 13 exploitations agricoles de montagne disparaissent. Le vieillissement de la population agricole, le recul du nombre d'exploitations principales et la tendance aux

exploitations accessoires ne laissent que des «Cendrillons» de l'agriculture suisse.»

L'orateur se pencha finalement sur le développement touristique. Le tourisme est le plus grand employeur en montagne: des 500 000 places de travail qu'on y compte, près de 150 000 dépendent du tourisme. Des 11 milliards de francs apportés par les touristes suisses et étrangers en 1980, près du 60% provenait de la montagne, ce qui représente 1800 francs par habitant.

Après que les différents points prévus dans l'ordre du jour aient été traités sans difficultés particulières, la commune d'Elm a offert un apéritif aux participants. Le souper fut suivi de productions des sociétés locales. Le samedi, l'excursion sur l'alpage de Ämpächli a permis d'aborder les problèmes de l'économie alpestre, des améliorations foncières et du développement touristique.



Fabrique de tissage Seruftal S.A. (Wesetal).

Chronique économique

Le chômage

Roger Schindelholz

La crise économique, ce n'est plus un état endémique dont souffrent nos seuls voisins: elle est là, à nos portes. Elle est chez nous. Cela ne se manifeste pas seulement par des fermetures d'entreprises, un taux de chômage en augmentation, une statistique de l'emploi montrant pour la première fois depuis longtemps un nombre de chômeurs plus élevé que le nombre de places disponibles, mais aussi par une lente prise de conscience par l'opinion publique de cette dure réalité.

Il est loin le temps où les économistes s'interrogeaient sur l'utilité des réserves de crise! Plus personne aujourd'hui ne se permet de prédire une « reprise » à court terme. Plus grave encore: dans les pays qui nous entourent, on s'accoutume à des taux de chômage de 8 à 10% par rapport à la population active. Pour la zone OCDE, ce taux de chômage est d'environ 8% de la population active et de près de

16% de la population active pour les moyennes d'âges de 16 à 24 ans!... Les pourcentages cependant restent peu éloignés pour certains et le nombre réel des personnes sans activité économique est plus édifiant: 28,5 millions de personnes pour la zone OCDE!

Pourquoi le chômage?

La crise économique seule n'explique pas tout. En fait, la très forte poussée du chômage provient de la conjonction de la récession et de la très forte augmentation de la population active depuis les années 70. De 1970 à 1980, la population active des pays membres de l'OCDE a augmenté de 13,3%, soit de 308 millions de personnes en 1970 à 349 millions en 1980 (selon « L'Observateur de l'OCDE », N° 11, mars 1982), résultat de l'explosion démographique des années 50 et du début des années 60. A cela s'ajou-

tent un accroissement de l'occupation des femmes et une baisse constante de l'emploi dans le secteur agricole.

D'autres phénomènes se cumulent dans cette explication fondamentale du chômage. La durée du chômage s'accroissant, il devient de plus en plus difficile aux personnes touchées de retrouver un emploi. Cela revient à assimiler le chômage de longue durée à un véritable chômage structurel. Pour les jeunes qui ne trouvent pas de travail, l'inexpérience professionnelle forcée les condamne souvent à une inactivité permanente.

Il y a certes d'autres causes cumulatives du chômage et chacun y va de sa propre explication pour justifier en particulier telle ou telle politique économique. Pour quelques doctrinaires, l'inflation est la seule cause du fléau. D'autres attribuent leur taux de chômage à la concurrence des pays industriels à bas salaires ou encore au choc pétrolier.

Certains voient dans la robotisation électronique la cause première des pertes d'emplois, quand ce n'est pas l'indexation des salaires qui est mise au pilori ou encore les politiques monétaires anarchiques des gouvernements.

Il en résulte bien sûr, sur le plan pratique, des mises en application de politiques économiques contradictoires. En fait, toutes ces explications des causes du chômage ont une part de vérité et renforcent la cause principale du cumul de l'accroissement de la main-d'œuvre disponible et de la récession économique. Il est dès lors compréhensible que la théorie économique y perde son latin et que les économistes perdent de leur crédibilité!

Les stratégies

Le chômage est un double fléau. Il est avant tout un fléau social, dont le coût échappe totalement au domaine chiffré et dont les économistes ne parlent pas assez, laissant cette évaluation aux sociologues. Les « nantis » que sont ceux qui ont la garantie de l'emploi (en particulier les tertiaires et les fonctionnaires en général) réalisent peu ce que représente moralement autant que matériellement la perte de son emploi pour une femme ou pour un homme, le fait de ne pas trouver un emploi selon ses aspirations et ses connaissances pour un jeune. On doit évoquer aussi le risque que fait courir cette situation à la paix sociale d'un pays.

Il y a aussi, bien sûr, le coût financier direct du chômage (indemnisation des chômeurs, subventionnement de programmes d'emplois, pertes fiscales, cotisations...) et son coût indirect (ralentissement du progrès technologique, perte de pro-



Manifestation en faveur de la sécurité de l'emploi, en janvier 1982 à Moutier.

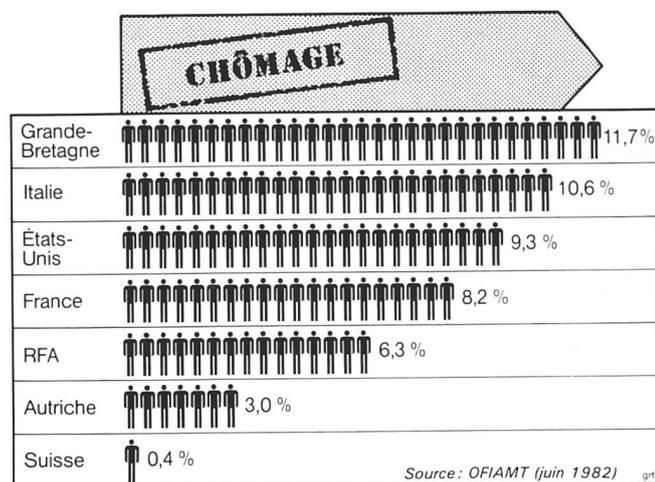
Photo ASL

ductivité, détresse sociale et psychologique, etc.). Les chiffres cités ici ou là sont éloquentes : 340 milliards de dollars en terme de perte de production en 1981 pour la seule zone OCDE !

Quelles stratégies les gouvernements ont-ils adoptées ? Elles sont nombreuses et visent soit à lutter contre les sources du mal, soit à atténuer les conséquences du chômage. Les premières cherchent à maintenir ou à créer des postes de travail, alors que les secondes consistent en mesures de secours (allocations impossibles, non impossibles ou forfaitaires selon les pays). Etant donné qu'il ne faut pas s'attendre, selon les experts, à un redressement spectaculaire de l'emploi, il s'agit de préparer la période où les deux principales causes du chômage s'atténueront tout en évitant une aggravation de la situation actuelle par des achats gouvernementaux (pays scandinaves), des subventions à l'industrie pour le maintien de l'emploi (Suède, Royaume-Uni). D'autres pays versent des subventions aux entreprises qui engagent des jeunes ou des primes d'incitation à la création d'emplois (France). On a également encouragé le recours au chômage partiel plutôt qu'au licenciement (Allemagne, France), ou bien on a subventionné les entreprises pour le maintien artificiel de postes de travail.

Aider les jeunes

Toutes ces méthodes appartiennent en fait aux stratégies visant à ne pas aggraver le taux actuel de chômage. Les moyens les plus sûrs — et les plus coûteux — pour résoudre globalement le problème du chômage à moyen terme résident dans la préparation des jeunes et des chômeurs à faire face aux exigences futures du marché de l'emploi. Cela consiste à encourager les stages de formation et de recyclage. En conclusion, les gouvernements doivent bien sûr adopter des politiques d'atténuation des conséquences sociales et matérielles du chômage et de maintien à un niveau « acceptable » des postes de travail. Mais ces politiques indispensables doivent être complétées par une vaste réorganisation de la formation professionnelle. Est-ce prétentieux de proposer à nos collègues de l'OCDE un système de formation professionnelle tel que nous le pratiquons en Suisse ? Certes, ce système n'est pas la cause unique du faible taux de chômage de notre pays. Il n'en reste pas moins que le pourcentage de nos jeunes ayant une bonne formation professionnelle est l'un des plus élevés du monde aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif. ■



Selon les statistiques publiées par l'OFIAMT en juin 1982, la Grande-Bretagne vient en tête avec un taux de chômage de 11,7%. Puis viennent l'Italie, les États-Unis, la France et l'Allemagne fédérale. Deux pays présentent des taux nettement inférieurs : l'Autriche avec 3% et la Suisse avec 0,4%.

Le savez-vous ?

Initiation aux notions économiques

L'inflation

Ce seul mot suffit à faire dresser l'oreille aux chefs d'entreprise, aux maîtresses de maison, aux employés, aux ouvriers comme aux politiciens ! C'est un mot utilisé jour après jour, mais que signifie-t-il au juste ? Savez-vous ce qui provoque le renchérissement ou l'inflation ?

La plupart des États européens luttent contre la hausse des prix depuis les années soixante. Cependant, leurs efforts portent rarement leurs fruits bien qu'on connaisse depuis longtemps les trois principales sources d'inflation. (Voir aussi l'interview du professeur F. Schaller publiée dans « Le Messenger Raiffeisen » N° 9/82.)

Inflation par la demande

Si la capacité de production ou la main-d'œuvre à disposition ne parvient pas à satisfaire l'accroissement rapide de la demande de biens déterminés, le prix de ceux-ci augmente. En d'autres termes, la quantité d'argent que la banque d'émission met en circulation est trop abondante par rapport aux biens disponibles et cela fait monter les prix.

Inflation par les coûts

L'augmentation des coûts de production — par exemple les matières premières ou les salaires — se répercute sur le prix final des produits. Cela fait monter l'indice des prix à la consommation. Cette hausse déclenche, à son tour, des revendications d'ajustement des salaires. Ainsi se referme le cercle et s'amorce la spirale des prix et des salaires tant redoutée.

Inflation importée

En achetant des biens — matières premières telles que pétrole, métaux, cacao, café, etc. — dont les prix sont fixés à l'étranger, le pays importateur subit l'évolution des prix des pays fournisseurs. C'est ainsi que l'explosion du prix du pétrole, ces dernières années, a considérablement augmenté le coût de la vie en Suisse.

Stabilité de la valeur de l'argent : utopie ou possibilité ?

Disons-le d'emblée : il n'existe pas de panacée pour lutter contre le renchérissement ! Nous ne sommes néanmoins pas livrés sans défense à la dévalorisation monétaire, car la banque d'émission peut mettre en œuvre des moyens plus ou moins efficaces selon le genre d'inflation à combattre. Toutefois, l'expérience montre qu'une politique monétaire restrictive, à elle seule, ne suffit pas. Il faut que tout le monde y mette du sien. L'État, pour sa part, ne doit pas faire de déficit en période de bonne conjoncture. Les consommateurs et les salariés ont aussi un rôle à jouer, car acheter au meilleur prix et garder la mesure dans les revendications salariales sont aussi des conditions importantes pour vaincre l'inflation.

(BF/JLE)

Coopérative de cautionnement de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

40^e assemblée générale ordinaire

Les membres de la Coopérative de cautionnement de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen étaient conviés samedi 12 juillet 1982 à la 40^e assemblée générale annuelle ordinaire des délégués, qui s'est tenue à Bienne.

M. Pierre Willi, président, prononça une allocution d'ouverture devant les quelque 750 délégués présents, dont voici la teneur pour l'essentiel:

«Je vous souhaite à tous la plus cordiale bienvenue, pour la première fois à Bienne, la métropole du Seeland (...). La convocation à cette assemblée générale était accompagnée du projet de nouveaux statuts adopté par le Conseil d'administration. Cette question fera l'objet d'un vote d'entrée en matière sous le chapitre 6 de l'ordre du jour. Par conséquent, je ne veux pas vous en commenter dès maintenant les particularités et les détails. Mais je vous recommande d'adopter ces nouveaux

statuts tels qu'ils vous sont proposés. Ce faisant, vous jetterez les bases d'une future Coopérative de cautionnement tout autant adaptée aux temps actuels qu'apte à répondre aux sollicitations futures. Une révision des statuts aussi étendue que celle que nous vous proposons, liée à l'institution d'un règlement de gestion, exige beaucoup de travail et de réflexion. Le résultat en est une adéquation valable aussi bien pour une grosse Banque Raiffeisen dont la somme du bilan excède 100 millions de francs, que pour une plus petite Caisse gérée accessoirement à l'occupation principale (...).»

Ensuite, le président a prié M. Kurt Wäschle, directeur, de présenter son rapport d'activité.

Rapport d'activité et présentation du compte annuel

«Je suis heureux de pouvoir vous apporter quelques

commentaires verbaux sur l'activité de notre Coopérative de cautionnement durant l'année écoulée. En consultant le rapport annuel, vous avez sans doute observé que le pourcentage des nouvelles demandes de cautionnement et le nombre des cautions contractées persistent sans désespérer (...). Si je vous révèle que la somme totale des requêtes traitées depuis la fondation de la coopérative, en 1942, jusqu'en 1969, c'est-à-dire durant 28 ans, correspond à la somme des affaires traitées en 1981, il n'y a pas lieu d'évoquer davantage les problèmes que pose l'assimilation ponctuelle de la tâche! (...)

Cautionnements en garantie de crédits d'exploitation

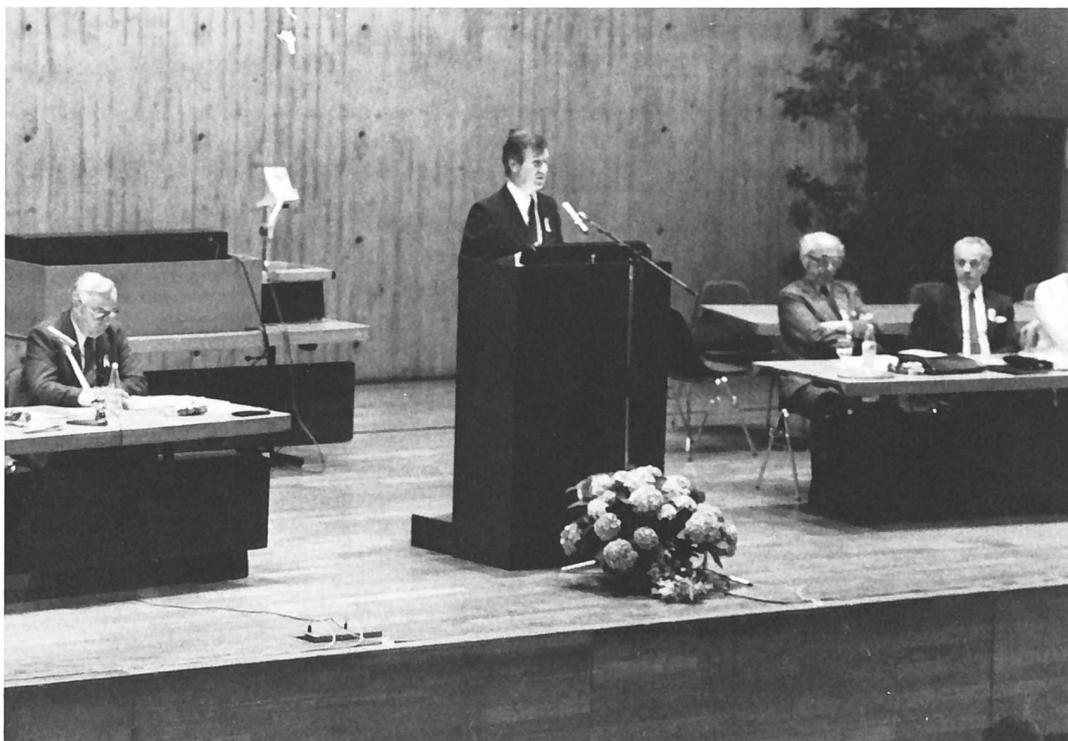
«Dans le cadre de mon rapport, je vais m'exprimer principalement sur un thème très actuel, à savoir le traitement des demandes

de cautionnement en garantie de crédits d'exploitation. Nous avons précisément observé, ces tout derniers temps, un accroissement du nombre des demandes dû à la dégradation de la situation économique. Des cautions pour de petits ou de plus importants crédits d'exploitation en faveur de l'artisanat et de petites et moyennes entreprises ont été accordées. Les pertes démontrent que ce créneau de nos activités se révèle très risqué. Dès lors, vous comprendrez pourquoi nous traitons cet aspect de notre activité d'une façon minutieuse, voire critique.

«Nous reconnaissons la valeur de l'examen préliminaire des demandes par les organes de la Caisse, lesquels connaissent généralement bien le requérant, y compris sa situation pécuniaire. Cependant, pour les crédits d'exploitation proprement dits, ce premier élément d'appréciation ne saurait constituer une référence exhaustive. Pour pouvoir se former une image complète et digne de confiance de la structure matérielle et financière d'une entreprise, afin d'être en mesure de rendre une décision équitable, il y a lieu de pouvoir prendre connaissance des deux derniers boucléments annuels, en même temps que des autres justificatifs et des renseignements complémentaires (...).

Des rapports objectifs

«Ces objections ne sauraient nous convaincre, car nous savons par notre propre expérience, que notre exigence de nous présenter la documentation détaillée précitée n'est pas uniquement propre à notre banque. Chaque institut financier sérieusement géré effectue une analyse critique analogue. Lors de l'octroi d'une hypothèque de rang ultérieur ou d'un



M. K. Wäschle commentant son rapport d'activité pour l'exercice 1981.

crédit ayant caractère d'un crédit d'exploitation exclusivement garanti par nous, les règles applicables à l'évaluation du risque financier ne sauraient en aucun cas être similaires. Malheureusement, nous avons fait l'expérience et ceci de façon répétée, récemment, que l'on ne peut pas toujours se fier aux bonnes recommandations des organes bancaires: çà et là, les renseignements que nous avons sollicités ont donné des résultats insatisfaisants, car, par exemple, des poursuites étaient en cours ou bien l'entreprise éprouvait de graves difficultés de liquidités. Chacun devrait sans doute comprendre que des demandes de ce genre, qui présentent d'emblée un risque de perte très évident, ne peuvent être approuvées sans autre. Pour vous conformer à votre statut d'auxiliaire de l'organe de crédit, votre rapport devrait être objectif. C'est dire qu'il ne devrait pas taire les éléments négatifs. S'il vous plaît, ne tentez pas de conclure des affaires à n'importe quel prix (...).

Le compte d'exploitation de la Coopérative

» Dans le cadre de mon exposé, il m'incombe aussi de vous renseigner sur le compte d'exploitation. L'excédent d'exploitation s'élève à Fr. 1 075 425.—, contre Fr. 723 123.35 l'année précédente, d'où une augmentation de Fr. 352 301.75. Les recettes provenant des primes ont augmenté d'une façon logique en fonction de l'augmentation d'une année à l'autre de l'ensemble des engagements par cautions. Les recettes provenant des intérêts sur les placements de capitaux ont aussi augmenté en raison de l'augmentation des taux de placements.

» Notre organe de contrôle a relevé entre autres avec satisfaction que les frais généraux peuvent être considérés comme étant très modérés. Dans le compte des dépenses, vous aurez remarqué un nouveau chapitre intitulé « Indemnité à



Une vue de l'assemblée des délégués.

Photo Amman

l'Union suisse des Caisses Raiffeisen». Il s'agit en l'occurrence de frais d'expédition, de main-d'œuvre, de matériel et des délibérations du service juridique de l'Union suisse, ces dernières ayant entraîné des indemnités en 1981 pour la première fois (...).

» Vous savez donc que les nouveaux statuts prévoient de fixer la limite maximale des cautions par débiteur en proportion des réserves constituées, ceci dans le voisinage de 10%. Par conséquent, il est d'un grand intérêt pour vous que vos réserves soient bien dotées, afin que nous puissions vous servir les prestations complémentaires prévues. Le Conseil d'administration prévoit une limite de cautionnement de Fr. 400 000.—, ce qui implique une réserve de 4 millions de francs.

Répartition du bénéfice

» Afin de tendre vers ce but, je puis vous recommander,

au nom du Conseil d'administration, la répartition du bénéfice suivante:

Fr. 419 454.— 2% d'intérêt sur le capital social de Fr. 20 972 900.—
Fr. 655 971.— versement d'apport aux réserves

Fr. 1 075 425.— total du bénéfice réparti.

» Par cette proposition, nous manifestons le désir de ne pas modifier le versement aux réserves par rapport à l'année passée, à savoir 2%. Ainsi, les réserves avoisineront le montant prévu, soit Fr. 4 011 490.30. Votre approbation constituera une contribution précieuse à l'efficacité de notre coopérative de cautionnement (...).

M. Peter Willi, président, a remercié M. Kurt Wäschle, directeur, pour son rapport, écouté avec la plus grande attention par toute l'assemblée. Au nom du Conseil d'administration, il recommande d'accepter les propositions relatives à l'utili-

sation du bénéfice. La discussion n'ayant pas été demandée ni concernant le rapport d'activité, ni concernant le rapport de l'organe de contrôle, M. Josef Ingold a fait voter l'assemblée sur les propositions suivantes:

- Approbation du bilan au 31 décembre 1981, du compte de pertes et profits pour 1981 et décharge aux organes.
- Approbation du produit du compte d'exploitation, à raison de Fr. 419 454.— d'apport au titre d'intérêt de 2% sur le capital social de la coopérative, et d'un versement de Fr. 655 971.— aux réserves.
- Remerciements et reconnaissance au Conseil d'administration, au Conseil de direction et à M. Wäschle, directeur, pour leur activité fructueuse et leur fidélité à leurs devoirs.

Ces trois propositions ont été approuvées à l'unanimité.

Révision des statuts

Il revint à M. A. Edelmann de présenter le rapport introductif de ce point de l'ordre du jour.

« La Coopérative de cautionnement de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen a connu une activité constamment croissante durant les 40 années d'existence qu'elle compte déjà. Elle s'est révélée être un catalyseur exceptionnel de la productivité des Caisses Raiffeisen et de leur Banque centrale dans la compétition toujours plus ardue entre les prêteurs et les bailleurs de fonds (...).

« La dernière révision générale des statuts remonte à 1972. Depuis lors, les exigences envers la coopérative de cautionnement se sont considérablement élargies. En statistiques brutes, l'évolution se dessine ainsi qu'il suit :

Année	Requêtes traitées	Valeur en millions de francs
1971	1824	34,6
1981	5713	195,8

« Les révisions des statuts des Caisses Raiffeisen et des Banques Raiffeisen, qui ont eu lieu dans les années 1973/1974, ont sensible-

ment grossi la sphère d'activité potentielle de ces établissements. Leur palette de services offerts s'est élargie et de là également la sollicitation plus accentuée de la Coopérative de cautionnement dont le but est **l'encouragement et l'assistance au mouvement Raiffeisen suisse par le cautionnement de prêts et de crédits en faveur de la Banque centrale et des Caisses Raiffeisen affiliées.**

« Les évolutions et les sollicitations dans le secteur des prêts et du crédit au cours des dix dernières années ont montré la rapidité avec laquelle les situations peuvent se modifier, en sorte que la flexibilité sera désormais partie intégrante de la capacité de concurrence (...).

« La flexibilité se manifestera désormais tout particulièrement dans quatre domaines :

1. Concernant l'organisation de la Coopérative de cautionnement : l'organe suprême reste l'assemblée générale. Elle a pouvoir de se prononcer sur toutes les questions non dévolues à d'autres organes par la loi ou les statuts.

2. Flexibilité ensuite quant à l'ampleur des possibilités

de cautionner pour la Coopérative de cautionnement. A vrai dire, la Coopérative de cautionnement doit pouvoir endosser des cautions de toutes natures, aussi bien que pouvoir fournir des sûretés ou de garanties (...).

3. Flexibilité renforcée soit, mais non seulement en regard des facultés de se porter caution en faveur des différents demandeurs, mais aussi en regard de l'engagement global de la Coopérative de cautionnement (...).

4. Flexibilité enfin aussi lors de la prise en charge de risques plus élevés, afin d'accroître la capacité de concurrence des Caisses Raiffeisen (...).

« Le projet de révision des statuts, tendant à doter la Coopérative de cautionnement de hautes visées en matière d'assistance aux instituts Raiffeisen affiliés a été soumis à toutes les Caisses Raiffeisen. Les remarques soulevées ont été largement prises en considération, en sorte que le projet actuel constitue une véritable œuvre composite (...). »

Le projet de statuts, remis à tous les délégués, a été mis en discussion paragraphe par paragraphe. La parole a été demandée uniquement à

propos de l'art. 17, « élection du Conseil d'administration ». M. Philippe Loup, président de la Caisse Raiffeisen de Jussy, a proposé de compléter cet article ainsi :

« Chaque membre ne peut être représenté que par une personne au Conseil d'administration ; le représentant de l'Union suisse ne peut être qu'une personne jouissant de la responsabilité ; l'élection au Conseil d'administration doit obligatoirement tenir compte d'une représentation régionale équitable. »

En outre, le représentant de la Caisse Raiffeisen de Jussy a proposé de répartir les 9 mandats d'administrateurs de la manière suivante entre les différentes régions linguistiques : 4 pour la Suisse alémanique, 2 pour la Suisse romande, 1 pour la Suisse italienne, 1 pour la Suisse romanche et 1 délégué de l'Union suisse.

Puis M. Walter Baumgartner, administrateur de la Banque Raiffeisen de Berne, a demandé la parole. Par un exposé circonstancié, il a démontré que la formulation de l'art. 17 paraît tout à fait équilibrée. Partant, il a recommandé à l'assemblée de repousser l'amendement du représentant de la Caisse Raiffeisen de Jussy.

La poursuite de la discussion n'ayant pas été réclamée, l'assemblée était en mesure de se prononcer sur la proposition du délégué de Jussy. A une forte majorité, l'amendement a été refusé et par contre-vote, l'art. 17 a été adopté dans sa formulation originelle. En vote final, les nouveaux statuts ont été adoptés à une forte majorité par les ayants droit au vote (1 voix contraire). Sur ce, M. Peter Willi, président, a pu clore l'assemblée par quelques paroles de gratitude envers les délégués des Banques et des Caisses Raiffeisen pour leur bonne collaboration et la confiance réciproque, et ses collègues du Conseil d'administration pour leur collaboration concordante.



Le conseil d'administration pendant les délibérations.

Nouvelles des Caisses affiliées

Fribourg



Belfaux

Les 75 ans de la Caisse Raiffeisen

C'est dans une joie sans mélange que la Caisse Raiffeisen de la paroisse de Belfaux a fêté dimanche 5 septembre 1982 dernier, le 75^e anniversaire de sa fondation. Créée en 1907 par l'enthousiasme de quelques villageois, dont le colonel Jules Repond, de Chénaleyres, l'institution joua dès lors pleinement le rôle défini par les promoteurs du mouvement raiffeiseniste.

Fraternité et coopération

De 33 en 1907, le nombre de ses membres a passé à 366 l'an dernier, le mouvement général des affaires de Fr.

principe de la «décentralisation concentrée». Pour sa part, M. Louis Barras, conseiller national, de la paroisse également, estime que les Caisses Raiffeisen sont, à l'avenir, appelées à poursuivre leur mission de service. «Dans le circuit de l'autonomie villageoise, aux paysans de saisir cette chance attractive locale» écrit-il notamment. La journée d'avant-hier débuta par un office religieux que célébra l'abbé Bernard Allaz, curé, qui souligna dans son message la valeur du système Raiffeisen pour la fraternité et la coopération entre les hommes.

Un apéritif rassembla ensuite la population devant la salle paroissiale. Il fut agrémenté des productions du chœur d'enfants «Chanteclair», tandis que la fanfare «La Lyre» et le chœur mixte «St-Etienne» égayèrent le repas qui suivit.

Blank, députée, Chésopelloz, s'étaient excusés. La partie oratoire fut conduite avec aisance et distinction par M. Georges Gumy. Elle permit d'abord d'entendre M. Félix Walker, directeur de l'administration centrale de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, qui rendit hommage à ceux qui construisirent l'institution par leur labeur et leur esprit d'entraide. M. Walker eut des propos élogieux à l'adresse des présidents qui se succédèrent à la tête de la banque, dont M. Joseph Barras, président d'honneur, une figure marquante de la maison. Cheville ouvrière du développement de la Caisse, M. Charles Jonin, gérant, successeur de son frère Gérard, ne fut pas oublié.

Honneur aux vétérans

Le conseiller d'Etat Félicien Morel loua quant à lui les sentiments de solidarité de la population paroissiale, tandis que M. Louis Barras, conseiller national, insista sur le soutien appréciable de la Caisse aux agriculteurs de la région. Président en fonction du comité de direction, M. Roger Python, rendit hommage à trois vétérans, MM. Henri Bochud et Adrien Wyss, de Corminboeuf, et Paul Chassot, de Formangueries. Tous trois totalisent 55 ans de fidélité à l'institution. Le président de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourromand, M. Marcel Demierre, se félicita du magnifique travail accompli à Belfaux et dans la paroisse en faveur de la promotion de la banque, laissant à M. Michel Dupré, président du conseil de surveillance, l'agréable mission de remercier les artisans de la journée, M. Claude Monney et son équipe, chanteurs, chanteuses et musiciens.

l'année. Et pour respecter la tradition, une prière a été récitée. Les points forts de cette assemblée furent les rapports du comité de direction, présenté par M. Cristin, celui du gérant par M. Serge Morel et celui du conseil de surveillance par M. Pierre Clerc. Si l'exposé de M. Morel relatait les comptes très réjouissants de l'exercice 1981, M. Cristin procéda à un examen sur l'état de santé de la Caisse locale durant l'année écoulée. Quant à M. Clerc, il brossa un tableau sur les événements survenus dans le monde bancaire suisse, ainsi que sur les activités du conseil de surveillance.

Au cours de la soirée, les sociétaires avaient à renouveler les membres du comité. M. Emile Cristin, après vingt ans au comité de direction, donna sa démission ainsi que le curé Conrad Seydoux après vingt-deux ans au conseil de surveillance comme vice-président et président. En reconnaissance à cette longue fidélité, il a été remis à chacun un cadeau souvenir. Les sociétaires MM. Clovis Maudry et Walter Steffen ont accepté de faire partie d'un des deux comités de la Caisse. De ce fait, le comité de direction sera formé de MM. André Rey, président, en remplacement de M. Cristin, Joseph Morel, vice-président, Clovis Maudry, secrétaire. Le conseil



Le comité de direction et le conseil de surveillance de la Caisse Raiffeisen de Belfaux réunis.

Photo Cuennet

18895.— à Fr. 126074480.—. Dans l'excellente plaquette éditée pour la circonstance, M. Félicien Morel, conseiller d'Etat, domicilié à Belfaux précisément, met en évidence la contribution efficace des Caisses Raiffeisen au développement et à la prospérité du canton de Fribourg: «Elles jouent un rôle très positif dans l'économie régionale où elles ont su appliquer, avant la lettre, le

Il appartient à M. Robert Clément, syndic, de saluer les hôtes de sa commune. On notait, parmi les invités, la présence de MM. Francis Jenny, député, La Corbaz, François Angéloz, député, Corminboeuf, Paul Schneuwly, député, Formangueries. M. Hubert Lauper, préfet de la Sarine, M. Albin Demierre, vice-président de la Chambre de commerce du canton de Fribourg et M^{me} Sylvia

Tabacs et cigares

	p. kg
Tabac populaire	20.—
Bureglück	21.—
Montagnard	23.10
100 Brissagos	39.70
200 Habanas	45.70

Von Arx - Tabacs
5013 Niedergösgen
 Tél.: 064/41 19 85

Retour en cas de non-convenance

Lentigny

Comptes très réjouissants

C'est devant près de soixante personnes que la Caisse Raiffeisen de Lentigny a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. Emile Cristin. Le président rendit hommage aux membres décédés durant

de surveillance sera composé de MM. Pierre Clerc, président, Walter Steffen, vice-président et Jean Morel, secrétaire. La distribution de l'intérêt de la part sociale ainsi qu'une collation clôtura ces assises annuelles.

In Memoriam

*Pierre Pauchard,
Barberêche (FR)*



M. P. Pauchard. Photo Lorson

Le 15 juillet 1982, la communauté de Barberêche apprenait avec émotion le décès subit, à

l'âge de 57 ans, de M. Pierre Pauchard, père d'une belle famille de cinq enfants. L'émotion était d'autant plus grande que chacun l'avait vu le jour même vaquer à ses occupations.

Forestier, il soignait avec amour les forêts dont il avait la charge et lorsque le sous-bois flirtait avec les rayons d'un soleil matinal, il ne restait pas insensible à la symphonie musicale et dansante de la gent ailée.

De plus, il vouait à son milieu local une sollicitude particulière. Conseiller communal dévoué durant de nombreuses années, capitaine du feu et instructeur (il avait encore dirigé un exercice la veille de son décès), membre vétéran de la fanfare et de la société de chant, il consacrait à ces activités accessoires la majeure partie de son temps de loisir.

Membre du comité de direction de la Caisse Raiffeisen depuis 1954, puis secrétaire durant huit ans, il avait le souci de présenter un protocole rédigé avec précision et calligraphié.

Les obsèques qui lui ont été faites ont montré que la communauté de Barberêche perdait une personnalité donc chacun gardera un souvenir reconnaissant.

(W. B.)

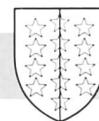
tation de Fr. 191416.—. Le bénéfice de Fr. 10 152.— est versé aux réserves. Le roulement est de Fr. 8310 131.—. Au nom de son conseil, M. Raymond Noirjean relève la nécessité et le sérieux des contrôles, aussi propose-t-il à l'assemblée d'accepter les comptes avec décharge et remerciements aux responsables.

M. Henri Farine, démissionnaire pour raison d'âge, est remplacé par M. Michel Lachat, instituteur. Tous les autres membres sont reconduits dans leurs fonctions pour une nouvelle période. Voici donc la composi-

tion du comité et du conseil. Comité de direction: Raymond Chenal, président; Joseph Rolat, vice-président; Paul Que- loz, secrétaire; Maurice Jolidon, Michel Lachat. Conseil de surveillance: Raymond Noirjean, président; André Crétin, secrétaire; Erwin Girardin. Le gérant est M. Joseph Erard. Après le paiement de l'intérêt aux parts sociales, le président lève l'assemblée, en donnant rendez-vous à tous dans les deux restaurants du Soleil et de la Roche, pour la traditionnelle collation.

(P. Q.)

Valais



Riddes

C'est devant 150 membres que le président du comité de direction, M. Michel Gillioz, a ouvert la 55^e assemblée générale ordinaire de la Caisse Raiffeisen de Riddes, le vendredi 16 avril 1982, à la salle de collège, assemblée qui revêtait cette année un caractère particulier. En effet, après 24 années d'activité au sein du mouvement Raiffeisen de Riddes, M. André Dorsaz se retirait.

En 1958, M. Dorsaz fait son entrée au comité de direction où il assure le secrétariat jusqu'en 1967. En 1967, il accepte la charge de gérant, fonction qu'il assumera pendant 15 ans. Avec regret, les membres du comité ont accepté sa démission. Pour tous, une page de l'histoire de la Caisse Raiffeisen de Riddes se tourne. Notre Caisse a connu pendant la période de gérance de M. Dorsaz: l'achat d'un bâtiment, l'inauguration de nouveaux locaux ouverts en permanence et, plus tard, le passage à l'électronique.

Une simple comparaison qui parle d'elle-même: le mouvement général était de Fr. 2 357 974.— lors du bouclage de l'exercice de 1967; il devait dépasser le cap des 100 millions à la fin de l'exercice 1981.

M. Dorsaz a œuvré pour faire de la Caisse Raiffeisen de Riddes cette société au sein de laquelle il fait bon se retrouver dans l'amitié et l'entraide mutuelle. Le comité de direction, le conseil de surveillance, ainsi que tous les membres présents, se sont associés pour

exprimer leurs remerciements et leur profonde gratitude à M. André Dorsaz.

Après la lecture du procès-verbal et des divers rapports, cette sympathique réunion s'est terminée par une généreuse collation, le tout agré- menté par la musique d'un orchestre.

Lens/Chermignon

*Un capital de confiance
avant tout*

La Banque Raiffeisen de Lens, qui compte 830 sociétaires et regroupe les communes de Lens, Icogne et Chermignon, présentait ses comptes annuels le 1^{er} mai 1982, à l'occasion de son 75^e exercice. Elle avait choisi la salle de l'Ancienne Cécilia à Chermignon pour y tenir son assemblée générale. Avec beaucoup de plaisir et de satisfaction, le président du comité de direction, M. Henri Nanchen, salua les quelque 300 personnes présentes et releva en préambule combien il est important pour les habitants d'une région, dans notre société qui tend tellement à dépersonnaliser l'homme, de se retrouver face à des visages connus et amis. La lecture du procès-verbal par le secrétaire, M. Arthur Mudry, permit à chaque membre présent de revivre d'une manière fort précise les péripéties de la dernière assemblée générale.

Suite à cette rétrospective, le président, M. Nanchen, releva dans son rapport l'affluence particulière des demandes d'emprunts et les dispositions

Jura



Saint-Brais

Vendredi 12 mars 1982, notre banque locale tenait sa 52^e assemblée générale. En ouvrant l'assemblée, M. R. Chenal, président, est heureux de saluer les 143 membres présents et fait part des excuses reçues. Une minute de silence est observée pour honorer la mémoire des membres décédés pendant l'exercice, MM. Joseph Mahon (ancien gérant) et Germain Erard. Dans le rapport de son comité, M. Chenal fait un tour d'horizon

du climat économique. Pour l'agriculture jurassienne, l'année a été moyenne. Le contingentement laitier en zone de montagne, le mauvais temps, l'invasion de souris ont encore aggravé la situation.

Le nouveau gérant, M. Joseph Erard, analyse et commente les comptes. Le bilan est en augmentation de Fr. 185 116.—, passant ainsi à Fr. 4 563 444.—; l'épargne atteint Fr. 3 822 953.—, en augmentation de Fr. 135 064.—; les prêts hypothécaires atteignent Fr. 3 238 688.—, en augmen-

A vendre

guichet blindé 75 × 95 cm.
Prix à discuter.

Caisse Raiffeisen de Val-d'Illiez
Tél. (025) 77 25 45

transitoires que la banque a dû prendre pour assurer des prêts prioritaires aux membres et à leurs enfants. «Combien parmi les sociétaires qui ont emprunté à la banque ont-ils ensuite apporté des capitaux une fois l'emprunt clos?» lança M. Nanchen. La Banque Raiffeisen a pour devise «l'argent du village au village». Ainsi, elle peut grâce à ce slogan participer à des réalisations d'intérêt public et permettre à des particuliers d'accéder à la propriété privée. Mais la Banque Raiffeisen est non seulement une coopérative de crédit, c'est aussi une coopérative d'épargne et pour alimenter ses disponibilités, elle a besoin de nombreux placements! Les bénéfiques sont très honorables et les résultats obtenus témoignent de la solidarité et de la fidélité à cette institution. «Quelles prévisions pouvons-nous faire pour 1982?» demanda M. Nanchen. La hausse du taux hypothécaire laisse déjà planer une chute de la demande de prêts. Cela est-il passager? C'est par cette interrogation que le président conclut son rapport.

M. Benoît Duc, gérant depuis 24 ans, présenta, avec sa verve habituelle, les comptes de la Banque. Il releva tout d'abord que, malgré la forte concurrence dans le domaine bancaire, toutes les positions dans les opérations d'épargne et de crédit ont été améliorées. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance des chiffres suivants: les comptes atteignent au 31 décembre 1981 un total de l'actif du bilan de Fr. 54 104 152.88. Le roulement a été de Fr. 198 145 894.29. Le compte d'exploitation boucle avec un bénéfice de Fr. 104 675.71. Tous ces montants prouvent bien l'essor grandissant de la Banque et M. Duc se plut à relever que cette situation était le fruit du labeur des coopérateurs de la «Louable Contrée».

Au nom du conseil de surveillance, le président, M. Marcel Praplan, releva les efforts méritoires des organes responsables qui, par un travail consciencieux et méticuleux, assurent une administration parfaite et fructueuse. Quant au secrétaire, M. Marius Robyr, dans un rapport très détaillé, il mit tout d'abord en évidence quelques considérations sur la surveillance des pratiques bancaires dans notre pays. Il informa ensuite l'assemblée de l'activité du conseil de surveillance qui s'est réuni à 15 reprises. M. Robyr se pencha également sur la qualité des garanties présentées à la Banque, sur le prêt des capitaux et sur le capital de

confiance. Il mit également en exergue l'assistance technique de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen. Après ce tour d'horizon fort intéressant, il proposa l'adoption des comptes annuels et la décharge aux organes responsables. Ceux-ci sont ratifiés par de vifs applaudissements. Il rendit, pour clore son exposé, un hommage justifié au gérant M. Duc et ses collaborateurs, M. Romailier et M^{me} Bonvin, pour les résultats obtenus.

C'est par un excellent repas et la distribution des intérêts des parts sociales que prirent fin ces assises annuelles marquant de son reflet la belle vitalité de la Banque Raiffeisen de Lens.

(M. R.)

In Memoriam

*Hermann Perruchoud,
Chalais (VS)*

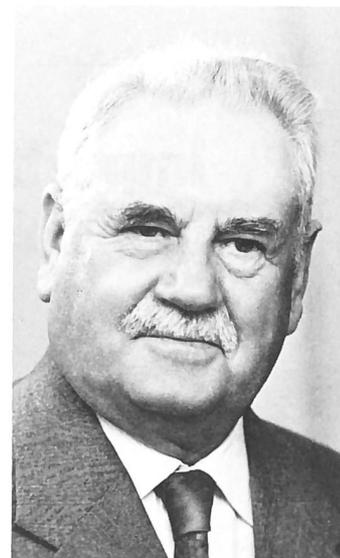
Au bel âge de 93 ans, M. Hermann Perruchoud s'est éteint. A l'image d'une bougie que personne ne souffle, il est allé

jusqu'au bout de la mèche. Il nous a quittés tranquillement, sans faire de bruit.

Pourtant, l'immense cortège qui l'accompagnait au Jardin de la Paix a bien témoigné qu'il n'avait point oublié ce grand homme, avec toute son œuvre. Retracer toutes les activités de cet homme serait troubler sa légitime fierté. Rappelons toutefois que M. H. Perruchoud fut président de la commune de Chalais, fonction qu'il occupa pendant deux périodes. Membre honoraire de la société de chant L'Espérance de Chalais, il fut son porte-drapeau. Egalement membre de la Confrérie de la Chapelle de Réchy, il fonctionna pendant 4 ans comme caissier, puis durant 26 ans comme président. A la suite de ces mérites, il fut nommé président d'honneur.

Parmi ses activités professionnelles, en passant par l'agriculture, l'apiculture, on le trouve, aidé de sa laborieuse et fidèle compagne, gérant de la Société coopérative de Réchy durant 26 ans.

Mais là où il laissa la plus grande empreinte de ses pas, c'est bien à la Caisse Raiffeisen. Il y œuvra quarante-deux longues années comme gérant,



M. H. Perruchoud.

semant le bien dans sa chère commune qu'il aimait tant. Au revoir, cher et regretté Hermann Perruchoud. Votre long pèlerinage sur les sentiers de cette vie terrestre est terminé. Il a été parcouru dans le travail, le respect et la dignité. En votre mémoire, nous vous rendons un hommage ému.

C. Caloz

Photo Ch. Sonderegger



Important message pour les responsables des Caisses Raiffeisen:

Il suffit de lire les journaux
pour constater que vous avez besoin de



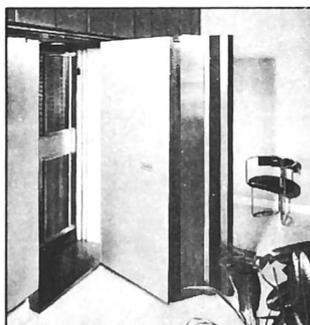
FICHET-BAUCHE

Pour votre sécurité: un partenaire de valeur

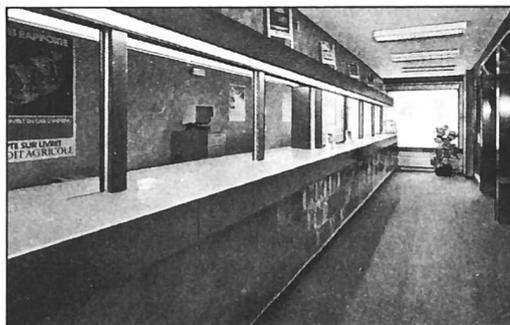
- Guichet anti-agression exclusif
- Coffres-forts
- Portes-fortes
- Trésor de nuit
- Compartiment Safes
- Armoires contre le feu

Un programme remarquable de haute fiabilité. L'ensemble de ses produits sont homologués par l'Association Suisse des Assureurs.

Téléphonez-nous, la sécurité n'attend pas.



Portes-fortes



Guichet anti-agression



Coffres-forts à compartiments



FICHET-BAUCHE

Une solide expérience au service de votre sécurité.

Direction générale: Ch. des Croix-Rouges 3, 1007 Lausanne, Tél. 021/23 04 66

Succursales: Bläuackerstrasse 1, 3098 Köniz, Tél. 031/59 14 44
Rue Dizerens 11, 1205 Genève, Tél. 022/29 71 25
Gaggini Giuseppe, Salita delle Ginestre 1, 6900 Lugano, Tél. 091/52 77 04
Hug AG., St. Jakobstrasse 31, 8004 Zürich, Tél. 01/242 22 20

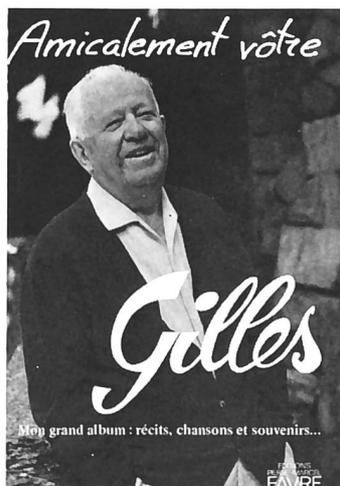
Caisses Raiffeisen équipées par FICHET-BAUCHE:

Blumenstein, Bütschwil, Buus, Epalinges, Lenk, Oey-Diemtigen, Pfaffnau, Reutigen, Ringgenberg, La Roche, Rorschacherberg, Thierachern, Unterlangenegg, Unterseen.

Nous avons lu pour vous

Amicalement vôtre

«Ce livre n'est pas une autobiographie. C'est un album-souvenir qui t'invite à une promenade à travers le temps et les choses de la vie, sur le chemin des écoliers. Un chemin plaisant d'où rayonnent mille sentiers fleuris, jalonnés d'auberges retentissantes de rires, de disputes et de refrains: relais accueillants où tu peux t'attarder si tu le veux, à la fortune du pot.» Cet alinéa est tiré de l'introduction de son auteur Gilles (Jean Villard) dans son livre intitulé «Amicalement vôtre». Dans le calme de mon chalet à la montagne, j'ai lu et relu, avec un plaisir sans cesse accru, les quatre chapitres: Jeunesse; La guerre; Tour de chant; Nous Autres; de cet album-souvenir abondamment illustré. Dans son dialogue entre Gilles, homme de scène et Jean Villard, personnalité bien vaudoise, il feuillette son passé et en



retrace fidèlement les multiples activités. Le style est imagé, plaisant, savoureux, tout empreint de tendresse, de robuste bon sens et de la vision réaliste de notre monde. Il évoque sa collaboration avec la compagnie itinérante «Les Copiaus du Vieux-Colombier» et celle du «Théâtre du Jorat» à Mézières. Il nous parle de ses partenaires et amis: Julien, Edith, Urfer.

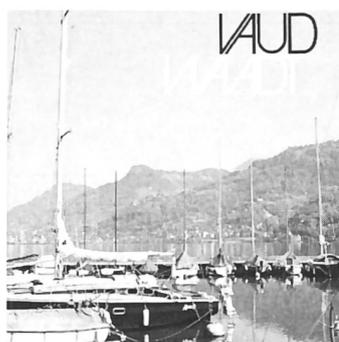
Il nous parle de ses cabarets, «Le Coup de Soleil» à Lausanne, «Chez Gilles» à Paris, «Le Cornichon» à Zurich. Il nous fait part de ses nombreuses rencontres avec les personnalités du monde de la musique, du théâtre, de la littérature. Citons-en quelques-unes: Jacques Copeau, Marguerite Cadawaski, Claire Sombart, Edith Piaf, Ernest Ansermet, André Roussin, Hanz Haug, C.-F. Ramuz, Michel Simon, Roger Nordmann, Jack Rollan, Emile Gardaz, etc.

Pas à pas, avec le plus vif intérêt, j'ai suivi l'étonnante carrière de l'acteur, du musicien, du poète, du chansonnier romand, du conteur, de l'auteur. Dans toutes ses activités artistiques transparaissent son goût inné de la «belle ouvrage», son sens profond du divin, son exigence de la beauté. Humaniste convaincu, navré de la misère de l'homme, il exalte la jeunesse, l'amour, la vérité. En

dépité de ses trente ans à Paris, de ses voyages en Bourgogne, en Provence, en Grèce, etc., il a gardé intact son profond attachement à son pays et à sa bonne terre vaudoise. Avec humour, il nargue le fascisme, le nazisme, la censure, la démocratie, l'arrivisme, une certaine conception de la politique et de l'argent. Ses remarquables poèmes, chansons et récits, sont empreints de délicatesse, de charme, de sensibilité, tout cela bien à la mesure de son idéal. Longtemps, ses œuvres de tous genres vivront et seront sans cesse un enchantement pour chacun.

Gilles, naturel, malicieux, prodige du rire, charmeur, étranger aux compromis, aux combinaisons, indifférent à la gloire... Son album-souvenir est un hymne à la vie, à la dignité de l'homme, à la justice, à l'amour. Tonifiant message d'espoir!!!

(Pi.)



Le Pays de Vaud en images

Que voilà un beau livre! Les Editions Publicip Vicquerat à Yens-sur-Morges viennent de publier un nouveau livre sur le canton de Vaud. Il s'agit d'un recueil de photographies en couleurs des différentes régions et curio-

sités du canton, légendées en quatre langues. La préface est d'Emile Gardaz. L'ouvrage compte une centaine de pages sur papier glacé, la page de couverture (voir illustration) présente une vue de la Riviera mon-

treusienne dominée par Caux et Glion. Un très bel ouvrage et une excellente idée de cadeau! Vous le trouverez chez votre libraire.

(SP)

Une Revue

«J'achète mieux»

Dans le numéro de septembre 1982 de «J'achète mieux», la Fédération romande des consommatrices

se penche sur le problème des frais dentaires. Comment sont établies les factures de dentistes, à qui s'adresser en cas de litige? Que penser de l'assurance dentaire?

Autre sujet développé dans ce numéro, l'imbroglio des marques d'appareils ménagers. Une marque ou une provenance ne veut souvent plus rien dire, car le marché de l'électroménager est devenu international et de nombreuses pièces ou

appareils sont fabriqués sur mesure pour plusieurs firmes à la fois.

Un test sur les machines à laver d'appartement, deux enquêtes sur les réparations de radio et les petits déjeunés pris au restaurant complètent ce numéro, en vente dans les kiosques et au secrétariat FRC, 3, rue du Stand, 1204 Genève, tél. (022) 21 32 17 (prix Fr. 2.50).

(SP)



Humour...

En famille

« Quand je serai grand », dit petit Pierre à son amie Irène, « je t'épouserai ! »
 « Je crains que cela ne pourra pas se faire », répond Irène. « Chez nous, on ne se marie que dans la famille : papa a épousé maman, grand-papa a épousé grand-maman et tonton a épousé tantine... »

cpr.

Prudent

« Allô, est-ce que c'est le Docteur Dupont ?... Écoutez Docteur, mon fils vient d'avaler une cartouche pour le fusil de chasse de mon

mari ! Que faut-il faire jusqu'à ce que vous arriviez ? »

« Couchez-le ! » répond le médecin. « Et surtout, ne le dirigez sur personne ! »

cpr.

Remarque injustifiée

Le professeur, toujours distrait, s'en va pour un rendez-vous. Sa femme court après lui et lui crie : « Julien, tu as mis ton chapeau à l'envers ! »

« Ne dis donc pas de bêtises ! » répond le professeur. « Tu ne sais même pas dans quelle direction je vais aller ! »

cpr.



— **Vous n'avez pas vu passer le sanglier ?**

Dessin de Chen - Cosmopress



— **Je vous ai dit, Georges, que j'aimais la chasse, mais je ne vous ai jamais dit que j'aimais la marche !**

Dessin de Padry - Cosmopress

Mauvaise fréquentation

Monsieur Dubois va trouver un avocat.

« Maître, je voudrais divorcer. Pourriez-vous s'il vous plaît entamer les procédures d'usage ? »

« Pourquoi voulez-vous demander le divorce ? » s'enquiert l'avocat.

« Ma femme passe ses nuits dans des endroits mal famés ! »

« C'est en effet regrettable », convient l'avocat. « Mais que va-t-elle y chercher ? »

« Moi ! »

cpr.



— **Répète-le que tu l'as touché avant moi !...**

Dessin de Chen - Cosmopress

Impardonnable

« Dites-moi, j'ai constaté que le jeune Dupont vous évitait. Pourquoi cela ? »

« Il y a une année, il m'a demandé la main de ma fille. »

Mots croisés faciles

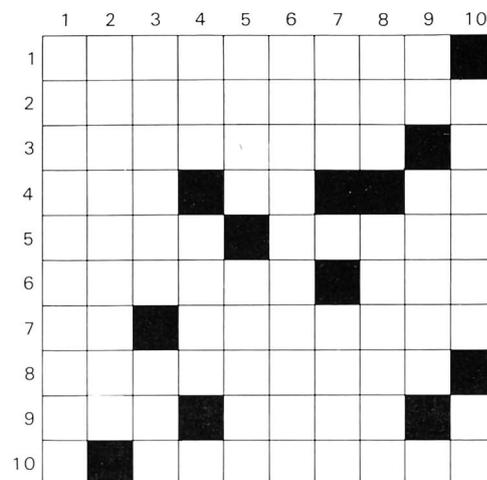
Horizontalement:

1. Peut être grenouille ou salamandre. 2. Sorte de folie. 3. Maladies le plus souvent infantiles. 4. Précieux dans le malheur. Conjonction. Singe. 5. Prend naissance à l'envers. Rien. 6. Fou. Titre étranger. 7. Conjonction. Un félin qui a perdu la tête. 8. Grand pays lointain. 9. Sigle anglais utilisé en astronomie. Est très salissante quand on la retourne. 10. Poste d'émission.

Verticalement:

1. Boniments. 2. Métal brillant. 3. Os. Au calendrier. 4. Crie comme un cerf. Vient au monde. 5. Petit âne. Un noir bien malmené. 6. Cajolerait. 7. S'entendait en fin de messe. Choisit. 8. Glace allemande. Ville italienne, lieu de pèlerinage. 9. Drame japonais. Le pastis a ce goût. 10. Venir au monde. Métal précieux.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro!)



Mots croisés difficiles

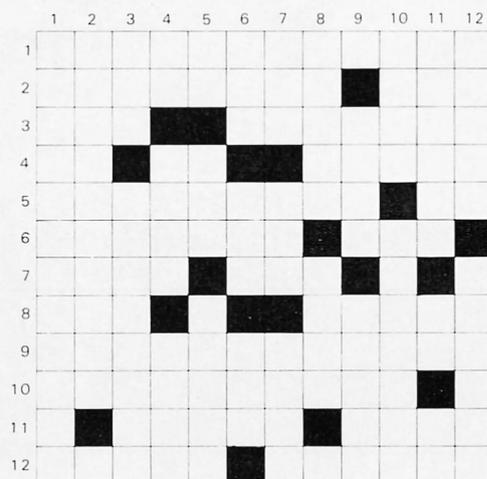
Horizontalement:

1. Le roi Ubu l'était. 2. Echapperas. Rayon. 3. Fils de Lamech. Anéantit. 4. Article étranger. En Côte d'Or. Perfection. 5. Ancien golfe. Phonétiquement: elle ne dit pas. 6. Se trouve au sud du 5 horizontal (premier mot). Petit-fils de Lamech. 7. République européenne. Interjection de soulagement. 8. Titre auquel les monnaies doivent être fabriquées. Teindre en brun. 9. Ajouté. 10. Doctrine secrète. 11. Ville de Belgique. Anneau de cordage. 12. Valet d'Amphitryon. D'un auxiliaire.

Verticalement:

1. Américains du Sud. 2. Mouvements d'ensemble. 3. Réfute. Excitons. 4. Phonétiquement: sucer. Est parfois fixe. Cordage de marine. 5. Note. Sans agrément. Matière grasse. 6. Colère d'autrefois. Lettre grecque. Terroir. 7. Paix latine. Interjection familière désordonnée. Nid. 8. Port aujourd'hui comblé. Vieux fous. 9. Certaines furent fatales à César. Roues. 10. Manière d'aller. On tombe quand on les vide. 11. Essence gélatifiée. Fin d'infinif. Pronom. 12. Ville de Belgique. Ville d'Allemagne occidentale.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro!)



Solution de nos mots croisés faciles du N° 9 de septembre 1982

1	M	E	R	V	E	I	L	L	E	S	
2	A	M	O	U	R		O	I	S	E	
3	T	U	I	L	E	R	I	E		M	
4	R	E		N	S					L	E
5	I		S	E		A	T	R	E		
6	A	G	O	R	A	P	H	O	B	E	
7	R	O	S	A	I	R	E	S		M	
8	C	R		B	L	E	S	S	E	E	
9	A	G	I	L	E	S		E	R	S	
10	T	E	L	E	S		U	S	E	E	

Solution de nos mots croisés difficiles du N° 9 de septembre 1982

1	C	I	D	C	A	M	P	E	A	D	O	R
2	A	V	I	A	T	E	U	R	S		D	O
3	N	E	S	L	E		T	I	C	K	E	T
4	T		L	I	L	I	A	C	E	E		U
5	A	R	O	B	E		T		T	S	A	R
6	B	E	C	A	S	S	I	N	E	S		I
7	R		A	N		E	V	E		E	R	E
8	I	O	T		E	V	E	I	L	L	E	R
9	Q	U	I	E	T	E		G	O	R	G	E
10	U	T	O	P	I	S	T	E		I	L	S
11	E	R	N	E	E		R		A	N	E	
12	S	E		E	R	M	I	T	A	G	E	S

**Un bon tuyau –
misez sur
RAIFFEISEN**

**RAIFFEISEN –
la banque
de votre
choix.**

